

» Société

Anne Eastwood nommée "ombudsman"

Si vous avez un grief à formuler à l'encontre des services publics monégasques, c'est à elle qu'il faudra s'adresser. Anne Eastwood a été nommée le 28 février haut-commissaire à la protection des droits, des libertés et à la médiation. Créé en octobre 2013, ce haut-commissariat s'inspire de la fonction d'"ombudsman" instituée dans la plupart des pays européens. En clair, sa mission consiste à traiter les recours et les différends qui opposent les administrations et les services publics aux administrés ou aux usagers. Qu'il s'agisse des services exécutifs dépendant de l'autorité directe du Ministre d'Etat, ou de l'ensemble des services publics. A savoir le conseil national, la commune, les établissements public mais aussi l'administration de la justice (à l'exception des décisions judiciaires bien sûr). Bref, « un outil de dialogue et de règlement apaisé des conflits », agissant « en totale indépendance », in-

dique un communiqué officiel. Nommée pour 4 ans (renouvelable une fois), Anne Eastwood, a été anciennement chef de cabinet au conseil national puis



Photo Gaëtan Lucif/Palais Princier

directeur général du département des affaires sociales et de la santé. //S.B.
Renseignements : 98 98 49 74
ou 13, rue Emile de Loth 98 000 Monaco.

» Politique

Leroy: candidat aux municipales

La candidature en a surpris plus d'un. Le député de la 5^{ème} circonscription des Français de l'étranger (qui englobe Monaco, Andorre, l'Espagne et le Portugal) Arnaud Leroy a décidé de se lancer dans la course aux municipales en Gironde à Andernos-les-Bains. « Ayant récemment acheté un pied-à-terre sur la commune avec mon épouse, j'y ai été contacté par la liste PS qui était en train de se constituer, pour faire poids face à la liste UMP, a-t-il justifié sur le site Lepetit journal.com. Après la démission de la tête de liste annoncée, on m'a demandé d'assurer sa relève et j'ai accepté. » L'engagement du socialiste fait partie « d'une logique politique », dit-il. « Il ne s'agit pas d'une

action envisagée de longue date, mais bien d'un concours de circonstance », commente un proche collaborateur. Peu de chance en revanche que Leroy rafle le fauteuil de maire. Face à lui, le député devra affronter le maire sortant UMP, Philippe Perusat, élu avec près de 62 % des voix en 2008. « Si nous emportons cette élection, il n'y aura pas de différence pour les Français de la 5^{ème} circonscription », assure encore Leroy qui promet de continuer à les écouter et les défendre. « Par ailleurs, ayant voté en faveur du non-cumul des mandats, qui doit rentrer en vigueur à partir de 2017, si je suis élu maire je ne me représenterai pas en tant que député, aux prochaines échéances. » //S.B.

» Société

Sac électrique, pas explosif

Les yeux de la sûreté publique sont partout. La preuve. Samedi 1^{er} mars, les services de police ont été alertés vers 4h50 du matin. En cause ? Un sac aurait été apparemment abandonné par un homme partant avec un véhicule de couleur noire au boulevard Princesse Grace. Rapidement arrivés sur les lieux, les démineurs ont mené leur enquête et ont mis en évidence la présence de fils électriques à l'intérieur du sac en question. « Selon le protocole établi, après mise en place d'un périmètre de sécurité et des protections ad hoc, le sac en question a été détruit », indique un communiqué officiel. Au final, après analyse, le sac contenait en fait du matériel électrique, mais aucun engin explosif. //S.B.

» Politique

Précision



Photo Gaëtan Lucif/Palais Princier

Suite à l'édito intitulé *Prolongations* publié la semaine dernière (MH n° 868) relatif à la reconduction du ministre d'Etat à ses fonctions, le gouvernement nous a envoyé une précision. Nous mentionnions que Michel Roger avait déjà fait valoir ses droits à la retraite, en France, « il y a quelques mois. » En réalité, il « n'atteindra l'âge de 65 ans que le 9 mars 2014, (et) fera valoir ses droits à la retraite dans son administration d'origine à compter du 1^{er} mars 2014 et donc à cette date ne sera plus mis à disposition par les autorités françaises », rectifie-t-on au gouvernement.